



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

COMMISSION AGRICULTURE ET BIODIVERSITE

Jeudi 11 juillet 2024 à 9h30 à Passy

Relevé de décisions

Etaient présents :

Gaëlle BLANCHARD	Adjointe au maire des Contamines Montjoie
Annette BORDON	Adjointe au maire de Passy, conseillère communautaire
Christophe BOUGAULT-GROSSET	Adjoint au maire de Megève
Carine BRONDEX	Adjointe au maire de Combloux, conseillère communautaire
Jean-Michel DEROBERT	Elu à Megève
Jean-Marc PEILLEX	Président de la CCPMB, maire de Saint Gervais les Bains
Monique RACT	Adjointe au maire de Saint-Gervais-les-Bains
Christèle REBET	Adjointe au maire de Passy, conseillère communautaire
Aline PISSARD	Chargée de mission agriculture-forêt, CCPMB
Sabine DEBERLES	Coordinatrice éducation à l'environnement, CCPMB
Charlotte MARX	Responsable Pôle Développement Durable, CCPMB
Séverine FEBVRE	Directrice adjointe de la DDT de Haute-Savoie
Amédée FAVRE	Responsable du service économie agricole, DDT

Ordre du jour :

- Présentation du Plan National d'Action Loup 2023-2033
- Les actions « cohabitation » de la CCPMB
- Résultats de l'enquête alpagistes
- Impact de la prédation sur la santé des éleveurs

Annexes :

- Support de présentation du PNA Loup
- Support de présentation de la commission

1. Présentation du Plan National d'Action Loup 2024-2033

Par les services de la DDT de Haute-Savoie.

Se conférer au support de présentation.

1 - Le plan national d'actions loup et activités d'élevage 2024-2029

- Constat : la population de loup est pérennisée. Recherche d'un équilibre avec la préservation des activités agricoles
- Principaux objectifs :
 - o Améliorer le comptage des loups, revoir le statut juridique de protection,
 - o Prévenir les attaques
 - o Soutenir le pastoralisme, valoriser les métiers (bergers)

2 - Zoom sur certaines évolutions

- Assouplissement des tirs de défense (nombre de tireurs, matériel autorisé)
 - Les éleveurs sont invités à demander les tirs de défense au plus tôt dans la saison :
 - Pour les troupeaux ovins et caprins protégés, possible avant toute attaque,
 - Pour les troupeaux bovins et équins, dès la 1^{ère} attaque.
 - La protection des troupeaux de bovins est compliquée, tests en cours :
 - Tirs de défenses dans les Bauges et les Bornes (déclanés avant attaques),
 - Colliers à diodes et ultrasons pour l'effarouchement à Bran (Glières).
- Revalorisation des indemnisation (+25% à +33%), réduction des délais de versement.
 - L'indemnisation ne compense pas 100% des surcouts.
- Les aides pour la protection des troupeaux sont limitées par des plafonds.
 - Les plafonds pour les petits troupeaux ont été réduits, les éleveurs du Pays du Mont-Blanc, nombreux à être concernés, perdent des montants de subventions.
- 19% de la population estimée de loups peuvent être détruits (209 loups pour 2024).

3 - La situation haute-savoiarde

- 16 zones de présence permanente meute (avec reproduction avérée) et 3 non meute
- Les localisations des meutes peuvent évoluer
- Toutes les communes du Pays du Mont-Blanc sont classées en cercle 1, ce qui signifie que les éleveurs peuvent solliciter la totalité des aides (gardiennage, chiens de protection et parcs)
 - Remerciements aux services de la DDT, pour l'accompagnement des éleveurs sur les dossiers.
- Baisse des dommages entre 2022 et 2023 (en nombre de signalements et en nombre de victimes).
- Les attaques ont lieu principalement dans les Aravis, au Pays du Mont-Blanc et dans le Chablais.
- Les lieutenants de louveterie sont des bénévoles nommés par le Préfet. 30 en Haute-Savoie, 3 au Pays du Mont-Blanc. Spécialisés dans le tir de loups de nuit, ils sont autorisés à utiliser les lunettes de vision nocturne.

4 - Le loup à proximité des habitations

- Des loups sont observés à proximité des zones anthropisées.
 - En cas d'observations récurrentes, contacter l'OFB (04 50 52 49 14) ou la DDT (04 50 33 78 49).
- Un [kit de communication](#) est mis à la disposition des élus par la DREAL Auvergne Rhône-Alpes.

2. Les actions « cohabitation » de la CCPMB

Se conférer au support de présentation

- Formations des professionnels de la montagne, médiation humaine en alpages, sensibilisation des sportifs autonomes, groupe local de suivi du loup.
 - Organiser un groupe de suivi pour réfléchir à la diffusion des informations en temps réel aux éleveurs.
- Diffusion du film « Rascoe et nous » suivi d'une table ronde
 - A proposer au moment de la Comblorane (juin 2025) pour toucher les sportifs locaux.

3. Impact de la prédation sur la santé des éleveurs

Se conférer au support de présentation

- 13 alpagistes sur 17 répondants rencontrent des problèmes de cohabitation (parcs, herbe piétinée, chiens de protection, chiens domestiques, eau).
- Les problèmes rencontrés concernent aussi la plaine et les coteaux.
→ Il est nécessaire d'intervenir pour la cohabitation « en bas » (en plus des alpages).
- Avis largement positif sur la médiation humaine en alpages.
- Demande des agriculteurs d'être plus étroitement associés : formation des médiateurs 2024 par 3 éleveurs (ovin, caprin, bovin).
- Demande d'intervention des médiateurs par certains alpagistes.

4. Résultats de l'enquête alpagistes

Source : INRAE - Face aux loups. Étude socio-anthropologique des effets de la présence des loups sur la santé des éleveurs et bergers. 2022

- Effets directs sur les exploitations et les exploitants (stress, charge de travail, etc.)
- Effets indirects sur les rôles et les liens sociaux.
→ Il est nécessaire de reconnaître :
 - o l'expertise des éleveurs et des bergers,
 - o leur rôle social et environnemental,
 - o la violence des effets directs et indirects de la prédation.
- La vulnérabilité des alpagistes est plus forte dans les zones à fort passage et multi-usage. Le décalage entre logiques pastorales et logiques de loisirs peut amener à des conflits, voire à la judiciarisation.
→ Dans un territoire fréquenté, il est pertinent de travailler sur la cohabitation
- Les éleveurs peuvent subir des effets psychologiques importants, liés à :
 - o des étiquettes stigmatisantes, jusque dans leur vie sociale et familiale
 - o une modification du métier, allant jusqu'à la perte de sens.
- Perspectives de travail de la commission :
 - o Comment toucher les locaux (néo arrivants) ?
 - o Comment toucher les résidents secondaires ?
 - o Comment valoriser les bénéfices de l'agriculture pastorale (produits, environnement) ?
- Informations :
 - o Formation des guides du patrimoine sur l'agriculture pastorale cet automne (PAH)
 - o Projets sur l'effarouchement des loups dans la Réserve naturelle de Passy



Claude CHAMBEL,
Vice-Président de la CCPMB
En charge de l'agriculture et la biodiversité.

